



Normes OHADA, internationales et consolidation (3)

Dépréciation des actifs long terme

✓ *Présentation*

Les dispositions OHADA et internationales sur la dépréciation des actifs long terme sont similaires.

Les actifs concernés en exploration et production pétrolières sont principalement les coûts immobilisés de puits, matériels et installations.

Dans la mesure où des circonstances de faits indiqueront qu'il peut y avoir un risque de « non récupération » de la valeur comptable des actifs, la direction financière doit mettre en place les disposition nécessaire pour effectuer un ou plusieurs tests afin de déceler l'existence d'une moins-value latente, de la chiffrer et de doter la provision correspondante.

Ce test consiste à estimer la somme des flux financiers futurs que l'exploitation de l'actif ou son éventuelle cession permettrait de générer. Si cette somme (en dehors de toute actualisation ou calcul d'intérêts) est inférieure à la valeur comptable de l'actif en question, une moins value latente affectant cet actif est à considérer.

✓ *Constat sur les états financiers*

Une étude a été effectué par la direction financière lors de la clôture des comptes de l'exercice clos de 1999 et 2000.

Les provisions potentielles pour dépréciations sur actifs long terme au titre de la rentabilité insuffisante et des intérêts à décapitaliser se monteraient au 31 décembre 2000 à environ MUSD.300 pour Nkossa, MUSD.30 pour Marine VI et VII et MUSD.170 pour Ypmbo.

Une telle étude actualisée au 31 décembre 2001 est indispensable pour ajuster la valorisation des actifs pétroliers à l'actif du bilan de la SNPC.